

Le tirage augmente, le nombre d'abonnés augmente, la publicité augmente, tous les voyants sont donc au vert!

Autor(en): **Z'Graggen, François-Joseph**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **65 (1993)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDITORIAL

**LE TIRAGE AUGMENTE,
LE NOMBRE D'ABONNÉS AUGMENTE,
LA PUBLICITÉ AUGMENTE,
TOUS LES VOYANTS SONT DONC AU VERT !**

Dans le détail, les échos parvenus montrent que l'on apprécie la diversification rédactionnelle pour toucher notre public utilisateur et notre public professionnel (sauf bien sûr quelques grincheux). Certains sujets concernent même les deux : ainsi le grand article sur l'éclairage, ou la question de construire bon marché, qui est une préoccupation majeure tant des professionnels que des utilisateurs. On l'a mesuré récemment par la place qu'ont donnée à ce problème des quotidiens et hebdomadaires romands : dans le logement, plus que dans tout autre type de construction, qui dit bon marché dit fiabilité de prix. Ce dernier aspect implique souvent le mandat de l'architecte. Au contraire de clarifier la situation (LNQ du 15.10.93), on a conforté un amalgame entre contrat de mandat et d'entreprise, pensée à la mode du café du Commerce jusqu'au Tribunal Fédéral. Le battage a été large : même B. Nicod, bien que connu pour son flair, se plaignait de ne pas savoir choisir de bons mandataires tenant les prix annoncés. Cela mérite une courte mise au point.

Le contrat de mandat est exclusivement fondé sur la confiance : si celle-ci disparaît, le contrat devient caduc, comme dans un mariage. Quel est donc le sens de cette sorte d'amende infligée par le Tri-

bunal Fédéral à l'architecte ? En termes de qualité-prix, la priorité est à la qualité dans un contrat de mandat, au prix dans un contrat d'entreprise.

Plus une construction est particulière, plus son côté prototypique croît, moins le risque d'entreprise peut être grand et plus il faut miser sur la qualité conceptuelle. Plus on standardise, plus la qualité conceptuelle se limite à la conception de mise en œuvre, plus le prix doit être précis. C'est l'intérêt des projets SWHOME et MODUL-HOME, bien que sans doute encore trop chers :

– la durée de vie limitée du MODUL-HOME n'en renchérit-elle finalement pas le prix ?

– le caractère mécano de SWHOME est-il praticable avant la semaine des 32 heures, sinon par recours à une main d'œuvre rétribuée ?

Nous reviendrons sur une expérience autrichienne plus fiable parce que fondée sur la mise en commun du savoir-faire de chômeurs du bâtiment. Nous reviendrons également sur une réalisation nyonnaise où, par une exécution traditionnelle, on met le duplex 4 1/2 pièces assimilable au «Modul-Home» à 293 000 francs sans terrain.

C'est l'intérêt aussi de recherches comparatives avec l'Allemagne menées sur le coût de construction par l'Office fédéral du logement.

François-Joseph Z'GRAGGEN

Dans le précédent numéro, la présentation de Mme Layaz, présidente de l'USAL romande a pu faire croire qu'elle avait remplacé M. René Gay. Nos excuses donc à notre cher Président central !

SOMMAIRE

4 Habiter bon marché
Logement modulable ou la passion du Lego selon Richter et Dahl
Marie-Christine Petitpierre

8 Architecture
La simplicité n'est pas l'indigence
Bernard Gachet

11 Logement social
Faut-il des espaces communautaires pour le logement collectif ?
Bruno Marchand

12 Dossier Bilan politique
Lausanne : Un bilan positif à court et long terme
Robert Curtat

14 Quand Le Mont-sur-Lausanne favorise le logement subventionné
Robert Curtat

18 Logement social à Genève : une erreur qui coûte cher !
Robert Curtat

19 Dix ans d'application de la LDTR
Interview de Louis Cornut
20 Ville de Genève : un petit 8,2% de «subventionnés»
Robert Curtat

21 Bien-être
L'éclairage artificiel dans l'habitation
Roland Willomet

26 Aménagement du territoire
L'aménagement du territoire est-il un obstacle à vaincre ou une ressource à exploiter ?
Urs Zuppinger

29 Politique du logement
Abaisser les coûts dans la construction de logements
OFL

30 Lire - voir - entendre

En couverture : Le Corbusier notamment s'était déjà essayé au pavillon préfabriqué ; après la maison en béton liquide, la maison MONOL, la maison CITROHAN en 1920 puis 1922.

HABITATION
T I O N
revue bimestrielle romande

Edition, administration et publicité
Société de communication de l'habitat social
Secrétariat : M. Stadelmann-Beuret
10, rue du Vieux-Marché, CH-1260 Nyon
tél. (021) 316 73 15 ou (022) 361 361 0
fax (021) 316 73 47 ou (022) 361 361 7

Rédacteur en chef
François-Joseph Z'Graggen, architecte EPFL/SIA

Rédaction
Journalistes RP
R. Curtat, Cl. Farine, M-Ch. Petit-Pierre
Architectes
P. Cagna, Ph. Gfeller, J.-P. Giuliani, B. Marchand,
C.-A. Meyer, R. Willomet, M. Vianu.

Diffusion
La revue *Habitation* est l'organe officiel des sociétés coopératives d'habitation affiliées à l'USAL – Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, et de la FAS (Sections romande et genevoise de la Fédération des architectes suisses).

Abonnement
Suisse : Fr. 60.– par an.
Etranger : Fr. 80.–
Prix du présent numéro : Fr. 12.–

Photocomposition et photolithographie
Livre Total S.A., Lausanne

Impression
Roto-Sadag S.A., Genève